



ONU GENEVA SUMMER
CAMPS
SEMAINES MJSR POUR L'ONU



5 jours d'activités entre lacs, villes et montagnes proposés par le MJSR



Affaires à prendre (fournir des vêtements pratiques et qui tiennent compte des conditions météorologiques) :

- veste de saison
- maillot de bain + serviette de bain + manchons pour aller dans l'eau si besoin pour la journée sur l'eau à Genève et s'il fait très chaud les autres journées
- dessous, pull et pantalon de rechange pour la journée sur l'eau à Genève
- petit sac à dos + gourde
- crème solaire + lipstick + lunettes de soleil
- casquette ou chapeau
- éventuels médicaments (avec notice et posologie) que l'enfant doit prendre



Conditions d'inscription :

- L'inscription se fait uniquement via le site internet.
- Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée.
- Un minimum de 10 enfants par semaine est requis ; si ce minimum n'est pas atteint le 17 mai (pour la semaine de juillet) ou le 14 juin (pour la semaine d'août), la semaine s'annule et les CHF 650.00 sont remboursés dans un délai de 20 jours.
- Toute annulation de la part d'un parent doit impérativement être communiquée au MJSR : Isabelle Mayor du MJSR, 079 409 28 34 ou animation@mjsr.ch.
- Toute annulation de la part d'un parent ou de renvoi d'un enfant dû à un comportement inadéquat perturbant la bonne vie du groupe, il n'est procédé à aucun remboursement.
- Les participants doivent suivre les consignes données par les moniteurs et se conformer aux règles usuelles de sécurité et de prudence.
- Chaque participant doit être assuré en maladie et accident et être au bénéfice d'une assurance RC pour les dommages qu'il pourrait causer à des tiers pour des objets mobiliers et immobiliers.
- L'équipe d'animation prend toutes décisions utiles concernant les participants, notamment si des mesures d'urgence sont rendues nécessaires par leur état de santé. En cas de désaccord sur ce principe de même qu'en cas de problèmes particuliers concernant la santé ou le comportement de l'enfant, le représentant légal est tenu de l'indiquer au MJSR : Isabelle Mayor, 079 409 28 34 ou animation@mjsr.ch.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, perte ou de dégâts sur les effets personnels du participant.
- Les jeux électroniques, iPod, MP3, etc., appareils coûteux et pouvant perturber la vie de groupe, ne sont pas autorisés ; pour celles et ceux qui iraient à l'encontre de cette consigne, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégâts.
- Le MJSR décline également toute responsabilité pour les dégâts commis par un participant, volontairement ou involontairement, à des objets ou à des tiers.
- Toute prise et/ou utilisation malveillante, notamment de vidéos ou photos, par le participant sera dénoncée au juge des mineurs.
- Les objets susceptibles de porter atteinte à la sécurité physique des participants ne sont pas autorisés (ex : couteaux) et sont immédiatement confisqués par l'équipe d'animation.
- Nos équipes d'animation bénéficient d'une permanence téléphonique professionnelle en cas de difficultés.
- Pour tout éventuel litige le droit suisse est applicable, le for étant fixé à Genève.